

COMMUNE D'AINAY LE CHATEAU



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

du 13 Avril 2012

L'an deux mille douze, le treize avril à dix-neuf heures, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), s'est réuni le Conseil Municipal de la Commune d'Ainay le Château

ETAIENT PRESENTS :

Stéphane MILAVEAU	X	Jacqueline THEVENIN	X	Dominique MOREAU	
Claude MICHEL		Gérard REVIDON	X	Serge BERNADON	
Marc SIGNORET	X	Christine BIOUT	X	Anne-Marie MERY	X
Thierry AUDOUIN	X	Sylvain GAUMET	X	Corinne TREBOSC	X
Françoise MARANDET	X	Virginie LAVALETTE	X	Bernadette ACCOLAS	X

ASSISTAIENT ÉGALEMENT :

Mme Françoise SCHEEPERS - M. Jean-Luc REBY

Point n°1 : Approbation du compte rendu de la réunion du 16 mars 2012

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Point n°2 : Vote du budget

Les comptes administratifs de 2011 ont été approuvés à l'unanimité.

Il a été ensuite procédé au vote du budget 2012 ; trois grands projets seront reconduits : la restauration des remparts, l'aménagement de bourg et la construction d'un éco-quartier

Point n°3 : ELECTIONS PRESIDENTIELLES

La liste des membres du conseil et du secrétariat, pour la tenue du bureau de vote lors des élections présidentielles, des dimanches 20 avril et 6 mai prochains, est arrêtée.

Point n°4 : Formation du personnel

Françoise MARANDET fait un bilan des actions de formation des personnels communaux :

- La formation gratuite relative aux techniques d'entretien des locaux dispensée par les Etablissements CYPRES est terminée. Des entretiens réguliers des salles de classe au cours de l'année scolaire vont être mis en place.
- Les formations payantes relatives à la mise en œuvre de la méthode HACCP (normes d'hygiène relatives à la restauration collectives) et « gestes et postures » (méthode de manutention) seront dispensées au cours de l'été prochain.

Point n° 5 : Travaux en cours

- Remparts : Les travaux de restauration ont repris,
- Presbytère : Des travaux de plomberie restent à terminer pour céder le local au diocèse,
- Contrat Communal d'Aménagement de bourg : une prochaine réunion publique le 26 avril prochain sera organisée pour acter les observations qui ont été formulées lors de la précédente réunion. Le projet définitif devra notamment prendre en compte le besoin de stationnement des riverains, la circulation autour de la Place Paul Guignard et la quiétude du quartier.

Point n° 6 : Atelier relais

Monsieur le Maire informe que M. Max SEVRET, ferronnier d'art souhaiterait s'installer sur la commune. Il serait intéressé par la mise en place d'un atelier relais (financement assuré par la municipalité et remboursement par l'artisan sur une période déterminée). Ce type d'aide à l'installation des artisans n'existe plus en tant que tel, mais le conseil municipal recherche la possibilité de mettre en place une opération immobilière similaire.

Point n° 7 : Eco-quartier

Thierry AUDOUIN informe le conseil que la demande de permis d'aménagement vient d'être déposée. Le cahier des charges finalisé ainsi que le planning de déroulement des tâches et travaux à accomplir sont envoyés à chaque acquéreur potentiel.

Point n° 8 : Questions diverses

1) **M. le Maire** informe le conseil municipal qu'une commission est mise en place au sein de la COMMUNAUTE DE COMMUNES pour le projet de transfert des compétences. La nomination d'un titulaire et d'un suppléant au sein de chaque conseil est nécessaire :

- **Titulaire :** **Françoise MARANDET**
- **Suppléant :** **Corinne TREBOSC**

2) **M. le Maire** informe le conseil municipal d'un don de 3 500 € de Mme CHASSAIN au titre de l'association de SAINT-JACQUES de Compostelle, le conseil municipal accepte le don.

3) Budget assainissement : Les redevances non payées s'élèvent à 460,75 €, le conseil municipal prend acte de ces créances irrécouvrables.

4) M. Mathieu SIGNORET a informé la municipalité de l'organisation en août 2013 d'un Comice Agricole, le conseil municipal a pris bonne note de cette future organisation en vue de sa planification lors de la prochaine répartition des subventions.

5) **Bernadette ACCOLAS** fait part de l'achat de matériel pour la salle des fêtes, à savoir :

- 200 assiettes à dessert
- Des paniers à couverts supplémentaires pour le lave-vaisselle

L'achat de flûte à champagne n'est pas accepté.

6) **Bernadette ACCOLAS** a trouvé un modèle de panneau pour sensibiliser les propriétaires d'animaux au respect des lieux en matière d'hygiène canine. Ces panneaux seront placés à plusieurs endroits stratégiques dans le village.

7) **Corinne TREBOSC** demande à ce que l'on revoit le projet de panneau publicitaire qui serait installé sur la place du Faubourg avec un plan d'Ainay le Château et de ses lieux-dits, l'emplacement des panneaux pouvant dans certains cas être insuffisant : La commission « signalétique » doit s'en occuper.

8) **Sylvain GAUMET** en sa qualité de président de l'association « fêtes et loisirs » informe le conseil municipal de l'organisation le dimanche 3 juin 2012 d'une « journée de l'environnement », il invite les membres du conseil municipal à participer selon leurs possibilités. **Françoise MARANDET** doit voir avec M. DEVAUX, Président du SICTOM pour l'organisation d'une visite de la déchetterie.

9) **Françoise MARANDET** fait part de la création d'un syndicat de traitement des déchets. Un groupe de travail va être mis en place.

Par ailleurs, elle informe les membres du conseil de l'organisation d'une manifestation thématique : « Comment réduire nos déchets ? » qui aura lieu le 25 avril à Cérilly, tous les élus sont invités à s'y rendre.

10) Une subvention est demandée par le Tennis Club afin de permettre aux jeunes de se rendre en car au tournoi de Roland Garos (coût 3500 € - les invitations sont prises en charge par la fédération). Le conseil municipal accorde une subvention exceptionnelle de 100 €.

L'ordre du jour épuisé, M. le Maire lève la séance.

Le prochain conseil municipal est fixé

Le vendredi 25 mai 2012 à 19h00